



BULLETIN

D'INFORMATION

HAUT-SAÛNOIS

N° 7 - Septembre 2013

Edito

Si d'aventure le gouvernement fait passer sa réforme des retraites, 2013 sera véritablement une année noire pour les travailleurs, les retraités et les sans emploi.

Après l'accord national interprofessionnel de janvier, qui a engendré une loi scélérate dite de sécurisation de l'emploi qui facilite les licenciements, la mobilité forcée des travailleurs, les accords de blocage de salaire, l'augmentation du temps de travail et autres pertes d'acquis sociaux... la nouvelle réforme des retraites, version AYRAULT, va contraindre les générations nées à partir de 1973 à cotiser 43 ans et surtout rajouter des décotes, donc des baisses de pension, à celles déjà occasionnées par la réforme FILLON de 2010.

Drôle d'époque que celle que nous vivons où le capitalisme multiplie les créations de richesse en même temps qu'il multiplie le nombre de pauvres et de laissés pour compte. La richesse des 500 premières fortunes professionnelles de France a fait un bond de 25% en un an, et a été multiplié par quatre en 10 ans, pendant que le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (964 euros par mois) a augmenté de près de 10 % sur la même période selon l'Insee, atteignant le chiffre de 8 millions de personnes. Ce que notre époque a d'épique c'est que la minorité qui détient l'argent conditionne la vie de l'immense majorité dont la plupart courbe l'échine à la succession des coups !

Après ceux qui, bénéficiaires de minima sociaux, ont été présentés comme un cancer pour le pays, les débats actuels, politiques et médiatiques, se focalisent sur les Roms, une population d'environ 20 000 personnes qui, à leur tour, semblent responsables de la situation actuelle de tout un pays. Le débat haineux, qui fait le bonheur de la droite extrême et de l'extrême droite, arrive à occulter un autre débat bien plus essentiel qui est celui de la retraite et du financement de la protection sociale et qui concerne lui des dizaines de millions de personnes.

Drôle de pays que celui qui s'attaque aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté !

La cgt appelle à une nouvelle journée d'action le 15 octobre 2013 pour faire barrage au projet de réforme des retraites du gouvernement. On peut toujours décrier, à juste titre, un gouvernement qui se drapait d'une identité de gauche et qui conduit une politique anti sociale, reste que **la solution c'est nous tous rassemblés autour des propositions de la Cgt.**

Le 15 octobre sera une nouvelle occasion de compter ceux qui refusent cette précarité accrue et toujours plus de place pour les riches, tous ceux qui ont conscience que la véritable richesse et la véritable force de notre pays est la population rassemblée pour un autre projet économique et social.

Adhérents de la Cgt, vous êtes de ceux là et je compte bien vous voir massivement présents à cette nouvelle journée d'action, charge à vous, d'ici là, de convaincre autour de vous que les mauvais coups **ça suffit !**

Fraternellement
Jean-Louis MOREL



Manif du 10 septembre 2013



A l'appel de la Cgt70 – FO – Fsu et Solidaires, 2 manifestations étaient organisées dans le département pour exiger l'arrêt du projet de réforme des retraites préparé par le gouvernement. Elles ont réuni 380 manifestants.

Totalement soumis aux injonctions du MEDEF, AYRAULT conduit un projet qui va à nouveau aggraver la situation des retraités et futurs retraités. Ce sont particulièrement les jeunes qui vont subir les pires effets de cette réforme qui, une nouvelle fois n'assurera pas la pérennité de notre système de retraite.

L'allongement de la durée de cotisation, présentée comme une conséquence de l'allongement de l'espérance de vie, est une réponse inadaptée aux problèmes de financement des retraites.

D'abord parce que cet allongement de l'espérance de vie stagne dangereusement depuis des années, ensuite parce que ce qui est présenté comme un problème démographique ne tient pas compte de l'état de bonne santé des femmes et des hommes qui est bien plus court que celui de l'espérance de

vie. Or, profiter de sa retraite ne peut se faire qu'en bonne santé.

Le système de retraite et plus généralement la protection sociale souffre de problèmes liés au financement pour lequel la Cgt fait des propositions de relance de l'emploi et d'augmentation de salaires et bien sûr de l'arrêt des exonérations de cotisations sociales qui creusent le déficit.

Le SMIC à 1700 € bruts, une augmentation des salaires ainsi qu'une augmentation du taux de cotisations, bloqué depuis trop longtemps, n'y a-t-il pas là les solutions pour garantir aux futurs retraités un salaire de remplacement qui ne soit pas inférieur au smic revendiqué par la Cgt ?



Pour cela, il est nécessaire de priver les actionnaires des dividendes qu'ils engrangent depuis trop d'années. **Ce n'est pas le coût du travail qui est en cause mais bien le coût du capital que ces nuisibles amassent sur le dos des travailleurs et de leurs acquis sociaux !**

ACTIONS REVENDICATIVES

La direction de Peugeot, s'appuyant sur la loi dite de sécurisation de l'emploi, dont il faut rappeler qu'elle est issue de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier avec l'aval des syndicats Cfdt-Cftc-Cgc, entend imposer aux travailleurs du groupe des mesures de régressions sociales. Sont ainsi prévues dans ce que l'entreprise appelle "le nouveau contrat social" les mesures suivantes :

- Blocage des salaires
- Suppression de la majoration de 45% des heures travaillées le samedi
- Mobilité forcée sans limite géographique
- Over-Time (obligation de rester en fin de service pour rattraper la production)
- Disparition de la Prime d'évolution garantie (liée à l'ancienneté)
- Congés d'été amputés avec une 4^{ème} semaine de congés obligatoire en octobre
- Jusqu'à 15 samedis non payés dans la zone annuelle de modulation
- 6 jours de RTT bloqués à disposition du bon vouloir de l'employeur
- Remise en cause de l'ACCAC (indemnité compensatrice en cas de changement de service entraînant une perte de salaire)
- Et d'autres mesures toutes aussi pénalisantes pour les travailleuses et les travailleurs du groupe.

A l'initiative de la Cgt Peugeot, les salariés se sont mobilisés à plusieurs reprises : les 12, 18 et 25 septembre, en tout ce sont plus de mille salariés qui ont débrayé.



Ce coup de force tenté par la direction du groupe met en péril les intérêts des travailleurs bien au-delà du groupe Peugeot, les entreprises sous-traitante ne tarderont pas si cet accord est validé à, elles aussi, exiger toujours plus de leurs salariés !

Quand parlera t-on enfin dans cette grande entreprise du coup du capital et des milliards amassés par les actionnaires sur le dos des travailleurs depuis des années ?

Les discussions continuent et la Cgt maintien la pression avant la finalisation de l'accord les 10 et 11 octobre : **A suivre...**



Le gouvernement élabore actuellement une nouvelle réforme du système de retraite. Les pistes retenues font une nouvelle fois la part belle au MEDEF et vont pénaliser lourdement actifs et retraités. **Ceux qui vont être les plus touchés sont les travailleurs nés à partir de 1973, cela en fait une réforme anti jeunes !**

Le MEDEF est de plus en plus gourmand, sous couvert de compétitivité et de coût du travail, il a de plus en plus d'exigences. Cela se traduit par des tentatives d'accord anti social concernant la durée du travail, le salaire, la mobilité... Il tente aujourd'hui de généraliser et banaliser le travail du dimanche et le travail de nuit.

Etes-vous prêts à travailler plus vieux, plus longtemps, pour un salaire et une retraite de moins en moins élevés ?

La réforme entamée par le gouvernement aura les mêmes effets que celle du gouvernement FILLON, d'ailleurs elle ne remet pas en cause les mauvais coups que la droite avait porté, elle les accentue !

Incapable de prendre les mesures face au capitalisme sauvage, le gouvernement continue à proposer des mesures d'austérité que les travailleurs, les retraités et les sans emploi seront les seuls à payer à coups de sacrifices sur leurs acquis sociaux, une imposition fiscale grandissante et des conditions de travail et de vie toujours plus dégradées.

Il est tant de dire « ça suffit ! »

La Cgt fait des propositions pour le financement de la protection sociale, elles sont axées sur une relance de l'emploi et de bons salaires. Pour garantir aux retraités un salaire de remplacement qui permette de vivre elle propose notamment :



► **Revenir** sur les 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, notamment en supprimant les exonérations de cotisations sociales qui n'ont pas montré d'efficacité en matière d'incitation à l'emploi stable. Celles-ci s'élèvent aujourd'hui à près de 30 milliards d'euros par an.

► **Atteindre** l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ce qui

permet d'augmenter les ressources du système de 10 milliards d'euros aux horizons 2020.

► **Récupérer** les 80 milliards de fraude et d'évasion fiscales.

► **Revoir le calcul** de la cotisation employeur de sorte de la moduler en fonction de la politique salariale et d'emploi et de la part des salaires dans la valeur ajoutée de l'entreprise.

► **Créer une contribution sociale** sur les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail. Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an.

► **Asseoir l'assiette des cotisations sociales** sur l'ensemble des rémunérations (primes, intéressement, participation ...).

Et bien sûr, revenir à 60 ans pour l'âge légal de départ en retraite ainsi qu'aux 10 meilleures années pour le calcul du niveau de pension dans le privé.

La Cgt vous appelle à vous MOBILISER, en grève et en manifestations
RIEN NE SE FERA SANS VOUS !

Ensemble nous représentons une force bien plus importante que tous les pouvoirs politiques.

Rendez vous à VESOUL place Edwige Feuillère et à GRAY quai MAVIA le 15 octobre 2013 à 11h00 pour dire, **ENSEMBLE : NON au nouveau recul social que représente le projet du gouvernement.**

RETRAITE :

La CGT défend un ensemble de propositions alternatives

La CGT formule un ensemble de propositions sérieuses et réalistes.

Quelques unes des principales propositions, axes d'une autre réforme des retraites :

- ✓ Le retour de l'ouverture du droit à la retraite à 60 ans
- ✓ Un taux de remplacement correspondant à 75% du salaire net d'activité
- ✓ Une indexation des pensions et des salaires portés au compte sur le salaire moyen
- ✓ La création d'une maison commune des régimes de retraite, garant d'un socle commun de droits dans l'ensemble des régimes, et lieu de traitement des solidarités (polypensionnés, droits familiaux et conjugaux, compensation inter-régimes)
- ✓ Une réforme ambitieuse du financement reposant sur la modulation des cotisations employeurs.
- ✓ La remise en cause des exonérations de cotisations employeurs.
- ✓ L'assujettissement à cotisations sociales de l'ensemble des éléments de rémunération
- ✓ La création d'une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises.
- ✓ Stopper les « mesurette » relatives à l'emploi des seniors, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.
- ✓ Le SMIC à 1700 € bruts à l'embauche ainsi qu'une augmentation des salaires du public comme du privé, garantissant des ressources supplémentaires pour la protection sociale et une relance de l'économie.
- ✓ Une véritable égalité salariale entre les femmes et les hommes



Arguments contre l'allongement de la durée de cotisations

Sans être exhaustive, voici une liste d'arguments contre l'allongement de la durée de cotisation :

La durée de cotisation requise pour avoir une retraite à taux plein est passée de 37,5 ans pour les générations nées avant 1934 à 41,5 ans pour les générations nées en 1955 suite aux réformes successives, soit plus de quatre ans d'allongement de la durée de cotisation en l'espace de 26 ans.

○ **L'allongement de la durée de vie : les salariés ont déjà donné :** L'allongement de la durée de cotisation est souvent justifié par le MEDEF et les libéraux par l'allongement de la durée de vie. Or depuis 1993 l'allongement de la durée de cotisation a été **plus rapide** que l'allongement de l'espérance de vie à 60 ans. Entre 2000 et 2020 l'augmentation de la durée de cotisation représentera 86% de l'augmentation de l'espérance de vie des hommes et 117% de celle des femmes.

La règle devient travailler plus pour vivre moins longtemps !

○ **L'espérance de vie en bonne santé stagne** pour les hommes (62,7 ans en 2011 contre 62,3 ans en 2005) et marque un recul pour les femmes (63,6 en 2011 contre 64,6 en 2005)

Ainsi si l'espérance de vie a effectivement augmenté, les salariés ont été largement mis à contribution par les réformes précédentes. Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), les générations nées après 1950 auront même pour la première fois, du fait des réformes précédentes, un temps de retraite plus court que celui de leurs aînés.

C'est bien là un recul social.

○ **Effet principal de l'allongement de la durée de cotisation :** la baisse des pensions liquidées à l'âge légal. Du fait de la « décote », la durée de cotisation requise génère un effet de « double peine » : la retraite baisse plus que proportionnellement au nombre de trimestres manquants. La décote frappe tous les salariés qui n'atteignent pas le nombre de trimestres requis :

soit en diminuant leur pension, soit en les poussant à attendre l'âge de liquidation sans décote (65 à 67 ans selon l'année de naissance) Ceux qui attendent l'âge de liquidation sans décôte le font très souvent en situation de précarité car très souvent ils sont dans des situations de chômage en longue période. Les chiffres des chômeurs de plus de 55 ans, qui sont plus nombreux que les chômeurs de 35-45 ans en attestent.

Allonger la durée d'activité requise c'est aggraver le problème.

○ **Dans la majorité des cas ce ne sont pas les salariés qui décident de leur durée de cotisation :** Le principe de l'allongement de la durée de cotisation consiste à « inciter » les salariés à travailler plus longtemps. Seulement dans bien des cas on ne choisit pas son nombre d'annuités. En effet les périodes de chômage non indemnisé, les périodes d'inactivités (qui concernent notamment les femmes) et les années d'études ne sont pas comptés dans les « trimestres validés » ; le temps partiel se traduit également par un nombre plus faible de trimestres validés. De plus le marché du travail fait pression sur les « seniors » pour les sortir de l'emploi avant l'âge légal de la retraite. Allonger la durée de cotisation peut les inciter à rallonger encore cette période de précarité entre l'emploi et la retraite sans qu'ils n'aient le choix de travailler.

Allonger la durée de cotisation n'équivaut pas à faire travailler les salariés plus longtemps mais dans bien des cas à toucher une pension inférieure ou plus tardive.

○ **Une réforme qui pénalise particulièrement les femmes :** Les femmes, notamment du fait de leurs interruptions de carrière plus fréquentes et qui sont plus concernées par le temps partiel, réunissent moins de trimestres validés que les hommes. Les femmes parties en retraites en 2012 avaient validé en moyenne 36,25 annuités contre 39 annuités en moyenne pour les hommes. Les femmes sont davantage concernées par la décote et liquident en moyenne leur pension plus tard que les hommes. A chaque fois que l'on repousse la durée d'activité requise on la rend moins atteignable pour les femmes et on prolonge la période de précarité entre emploi stable et retraite. Par ce mécanisme, même si l'âge légal n'est pas modifié, l'allongement de la durée de cotisation requise signifie soit des pensions plus faibles, soit la généralisation de la liquidation des pensions à 67 ans ou au-delà.

Les femmes ont-elles besoin de cette nouvelle injustice ?

○ **Une mesure largement évitable :** Le Premier ministre a affirmé « qu'il n'y a pas d'autre solution » qu'un allongement de la durée de cotisation. Rien n'est moins vrai. Selon les chiffres du gouvernement lui-même l'allongement de la durée de cotisation entre 2020 et 2035 rapportera seulement 2,7 milliards d'euros par an en 2030 et 5,6 milliards d'euros par an en 2040. **Et il n'y aurait pas moyen d'aller chercher ces sommes ailleurs ?** Quand il le veut le gouvernement sait trouver bien davantage: pour ne donner qu'un exemple, le « Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi » (CICE) véritable cadeau sans contrepartie aux entreprises et sans utilité économique va coûter 20 milliards d'euros par an dès 2016. On pourrait aussi évoquer les 30 milliards d'exonérations de cotisations

employeurs chaque année ou les profits non taxés car ils sont détournés vers des paradis fiscaux.

Il est temps de revoir la question du versement des dividendes aux actionnaires dont les poches sont pleines !

○ **Plutôt que de travailler plus vieux, en mauvaise santé, organisons de vraies carrières complètes pour tous :** Le MEDEF et les libéraux, entendus par les gouvernements successifs plaident pour un allongement systématique de la durée de cotisation et de l'âge légal de la retraite. Dans le même temps les entreprises poussent les salariés seniors vers la sortie, se refusent à embaucher les salariés passé 50 ou 55 ans quel que soit leur expérience, et multiplient les embauches de jeunes sous formes de contrats précaires et de stages plutôt qu'en CDI. Ainsi on nous parle de cotiser 43 ans dans un monde où l'emploi stable ne concerne que les 30-55 ans, c'est absurde !

Au lieu de tirer sur la corde part tous les bouts, en créant de la précarité et du chômage chez les jeunes le gouvernement et les entreprises seraient mieux inspirés de favoriser l'accès à un emploi stable dès la première embauche et **un véritable statut du travailleur salarié** qui garantisse à chacun une carrière complète et une progression salariale. Alors que la productivité augmente nous n'avons pas besoin de travailler autant aujourd'hui qu'hier pour produire les mêmes richesses. Plutôt qu'une société où certains sont essorés par 43 ans d'un travail pénible tandis que d'autres passent trop de temps au chômage.

Le progrès ne serait-il pas de retrouver le chemin du partage du travail entre actifs mais aussi entre générations ?



Retraités nous sommes, aussi, l'avenir de notre pays !... et de la CGT

Alerte ! « Le vieillissement de la France est un fléau, les retraités coûtent trop cher, les "vieux" ruinent l'assurance maladie..."

L'opération politique et médiatique est claire, il s'agit de nous désigner comme une population privilégiée et pour les plus "vieux" ou plutôt usés d'entre nous (ce qui n'a souvent que peu à voir avec l'âge) une population en trop, superflue.

Il nous faut combattre, avec toute la CGT, le venin de la désinformation. Mais nous, retraités, nous avons la responsabilité particulière de démontrer que vivre plus longtemps n'est pas renoncer, que nous sommes prêts à prendre votre part pour construire l'avenir de notre pays et de la CGT.

Combattre la désinformation :

- Le mensonge démographique

Non la France n'est pas un pays dont la population est vieillissante, où les "vieux" seraient bientôt majoritaire. A l'horizon 2050 les projections démographiques dessinent une France répartit en trois tiers, un tiers moins de 30 ans, un tiers de 30 à 60 ans, un tiers de plus de 60 ans. De plus nous refusons de voir voir les plus de 60 ans comme des vieux. Si l'espérance de vie en bonne santé reprend sa marche en avant, grâce au plein emploi et à la retraite à 60 ans à taux plein, après soixante ans la grande majorité d'entre les retraités pourront continuer, hors de la subordination à un employeur, à oeuvrer utilement pour la société.

- Le mensonge économique

Non ce n'est pas difficile de rétablir l'équilibre de notre système de retraite. Il manquerait 20 milliards d'ici à 2020 ? la belle affaire quand on voit les milliards engloutis dans la fraude fiscale, le renflouement des banques. La piste la plus importante pour l'avenir, c'est le plein emploi. Pour travailler plus, la solution existe sans reculer l'âge de la retraite, ni rallonger la journée ou l'année de travail, il faut travailler tous et se former tout au long de la vie. En finir avec le chômage en créant la sécurité sociale professionnelle.

Non les retraités ne sont pas des nantis. Ils n'ont pas volé le "maintien" de leur salaire (et il y aurait tant à dire sur la manière dont nos retraites ont été rabotées) après une vie de travail. Parce que la

retraite, c'est bien cela : la continuation du salaire grâce à la partie socialisée de celui-ci.

- Le mensonge politique

Comme toujours les défenseurs du capitalisme ont une arme préférée : la division. Comme ils divisent les actifs entre eux avec le racisme. Ils essayent de diviser actifs et retraité par une forme insidieuse de racisme : "l'âgisme". Nous serions tous des vieux égoïstes et réacs : "radins, radoteurs, réacs". Alors que nous aidons nos familles, que nous participons à la vie associative, que nous sommes des citoyens. Il n'est pas vrai que nous votons plus à droite que le reste des électeurs, par contre il est vrai que les plus défavorisés d'entre nous meurent trop tôt et ne peuvent plus participer à la vie de la cité.

- L'erreur anthropologique

Derrière "leurs" discours, c'est une autre vision des humains, de la vie humaine qu'ils véhiculent. Pour les "libéraux" n'existent que "l'homo economicus", celui qui par son travail ou sa consommation permet au capital de s'engraisser. L'enjeu du débat sur la retraite à 60 ans à taux plein et à un niveau permettant à tous de bien vivre, est un enjeu de civilisation. La question est qu'elle société voulons nous ? Notre réponse est simple, nous voulons une société du partage des richesses entre tous, un société où tous les âges vivent harmonieusement ensemble.

La vie que nous, retraités, voulons :

- Une retraite décente (et suffisamment tôt) pour tous

C'est notre droit à bien vivre et en bonne santé que nous défendons. Pour cela il faut que salaire et retraite suivent le même mouvement de hausse. Il faut aussi que la sécurité sociale reprenne la place voulue par le Conseil National de la Résistance, pour des remboursements des soins à 100%.

- Vivre pleinement notre vie

Le droit à la retraite, ce n'est pas le droit aux loisirs. Bien sûr le droit au repos pour le travailleur en fait en fait partie intégrante, aussi le droit de profiter de nouvelles possibilité pour choisir la manière de remplir nos journées. Mais nous revendiquons aussi le droit de pleinement participer à la vie du Pays. Il faut donc, au-delà des associations existantes et de la vie citoyenne et politique, créer les cadres collectifs pour que nos compétences puissent continuer à se développer en nous permettant de prendre une part active au développement des vraies richesses pour tous.

- Prendre notre part au combat pour changer notre monde

Pour cela, bien-sûr, nous serons en première ligne dans la bataille contre la nouvelle réforme des retraites. Mais nous serons aussi au côté de nos jeunes pour leur droit à l'autonomie à 18 ans, leur droit au travail. Nous serons de toutes les batailles pour la justice, l'égalité et la défense de nos libertés.

Nous, retraités, avons la responsabilité d'organiser le mouvement social des retraités, pour cela nous avons besoin d'une CGT des retraités bien plus forte. C'est notre affaire, mais c'est aussi l'affaire de tous dans la CGT. Nous ne devons pas perdre un syndiqué au moment du passage à la retraite, c'est une question à soulever dans chaque syndicat. Tout militant CGT doit aussi penser à proposer l'adhésion à ses proches retraités, dans sa famille, dans son voisinage, dans son association...



Jean-Jacques ANGOT



Nasser Mansouri : « Mettre à plat les aides publiques »

Responsable des études économiques pour la CGT, Nasser MANSOURI plaide pour un réexamen et une mise sous condition des quelques 200 milliards d'aides aux entreprises.

Que pensez-vous des orientations budgétaires pour 2014, présentées comme un outil favorisant la croissance et la compétitivité ?

Il faut être clair : ce budget ne rompt pas avec la politique d'austérité mise en place par ce gouvernement depuis dix-huit mois. Au contraire, il s'inscrit dans cette logique d'austérité qui n'est pas la solution mais le problème. Dès qu'il y a de l'austérité, loin de favoriser la croissance, cela affaiblit l'activité économique et la compétitivité. Aujourd'hui, on a un problème d'emploi, de précarité, de faiblesse des investissements. Les choix politiques et économiques doivent au contraire viser à augmenter le pouvoir d'achat des familles dont les revenus sont les plus modestes. Or, par exemple, en terme de fiscalité, c'est le contraire qui se passe. La pression est mise sur les revenus modestes dont les impôts sont en constante augmentation tandis que les détenteurs de capitaux ne sont pas mis à contribution. Nous sommes loin des promesses du candidat Hollande qui faisait de la finance son principal ennemi. Le compte n'y est pas.

Les entreprises reçoivent environ 200 milliards d'euros d'exonérations et de cadeaux fiscaux. Que faudrait-il en faire ?

La plupart de ces aides sont accordées sans aucune contrepartie. L'idée initiale n'est pas mauvaise. Quand une entreprise est en difficulté, il faut l'aider. La question, c'est : comment aide-t-on ces entreprises et sous quelles conditions ? Toutes ces aides qui sont autant d'argent public, il n'y a rien pour savoir ce qu'elles deviennent. Il faut donc qu'il y ait un outil pour vérifier comment cet argent est utilisé. Mais la pression du patronat est tellement forte qu'on a changé l'échelle des valeurs. On est passé d'une logique d'aide à une logique de droit et de dû. Les patrons considèrent que cette aide, produit de la solidarité nationale, est leur droit. Ce qui est dommage, c'est qu'un gouvernement socialiste accepte cette logique. La CGT demande depuis très longtemps une mise à plat des aides afin de vérifier chaque mesure et, en fonction des bilans, les supprimer ou les reconduire. Il y a quinze jours, la Cour des comptes a ainsi ciblé les difficultés du crédit d'impôt recherche. En dépit d'aides importantes, l'effort de recherche et de développement par rapport au PIB n'a pas bougé en France. On reste à 2,1 points contre les 3 points qu'aurait dû permettre d'atteindre une telle aide.

Quel rôle les salariés peuvent jouer au sein de l'entreprise pour changer ce rapport de forces favorable au capital au détriment du travail ?

Dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité-emploi (Cice), par exemple, le gouvernement a mis en place une sorte de comité de surveillance. La CGT considère que l'on pourrait développer cette instance dans ces fonctions pour en faire un véritable observatoire des aides accordées aux entreprises. Si dans chaque entreprise, on a le droit de regarder les critères d'attribution, ce serait une avancée notable. Autre chose, depuis une dizaine d'années, le montant des dividendes donnés aux actionnaires progresse plus vite que l'augmentation des salaires, ce n'est pas normal. Si les salariés avaient un droit de regard sur le budget de l'entreprise, ils pourraient favoriser l'investissement. Pour les y aider, le gouvernement pourrait utiliser la fiscalité comme outil pour renforcer l'investissement productif. Par exemple, lorsqu'une entreprise qui fait des bénéfices privilégie les dividendes à l'investissement, il faudrait qu'elle paie plus d'impôts.

On nous dit : coût du travail, Mais de quoi s'agit-il vraiment ?

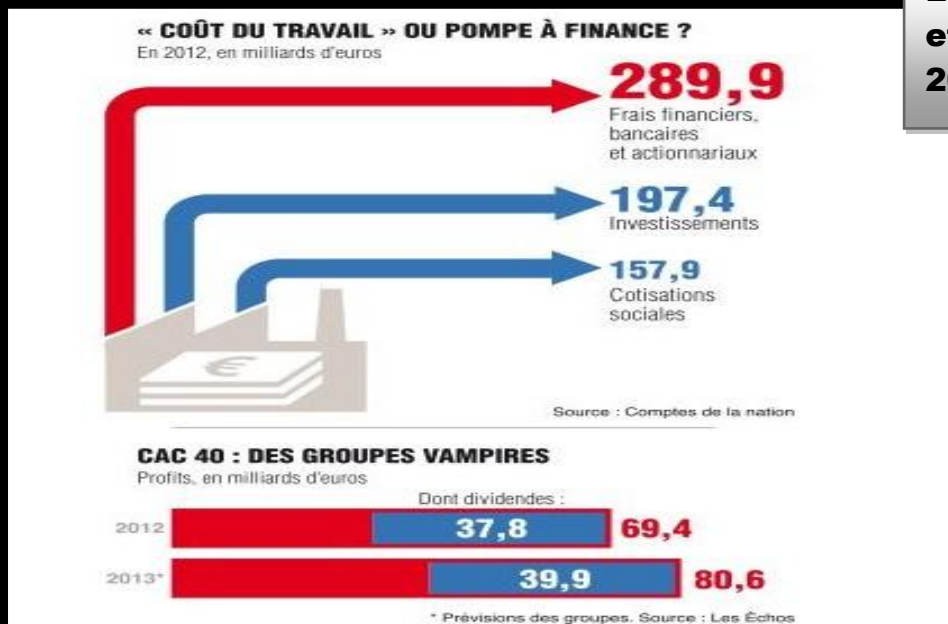
Les orientations budgétaires présentées aujourd'hui par le gouvernement s'inscrivent dans la logique des politiques d'austérité mises en place depuis des années. Le logiciel idéologique et la sémantique ne varient pas. Les chiffres sont pourtant têtus. Les récentes études démontrent en effet que **le «coût» global horaire français est voisin de celui de l'Allemagne et très proche de celui des États-Unis**, contredisant tous les discours qui ne visent qu'à justifier les «réformes» de réductions des salaires et des prestations sociales.

Le pilonnage idéologique ne baisse pas d'intensité. On nous affirme qu'il faut engager la France dans une stratégie de «renforcement de sa compétitivité», quantitative et qualitative, avec «moins de prélèvements fiscaux et sociaux»

N'écoutez plus ceux qui ne parlent que de «coût du travail» en oubliant le coût prohibitif du capital!

Le coût du capital n'a cessé de progresser depuis trente ans. Des preuves? D'après les comptes de la nation établis en 2010 par l'Insee, les sociétés non financières (**autres que banques et assurances**) ont dépensé 145milliards d'euros en cotisations sociales et patronales, contre 309milliards d'euros en intérêts et en dividendes. En 2011, les cadeaux aux actionnaires ont occasionné un surcoût du capital entre 50% et 70%!

**Les chiffres de 2012
et les prévisions de
2013 !**



Faut-il préciser que ce coût financier du capital ne correspond à aucun service économique rendu, ni aux entreprises (les investissements) ni à la société tout entière!

Au train où vont les choses, on nous dira bientôt que le **seul «coût» du travail acceptable** est celui du travailleur du Bangladesh ou d'Éthiopie.

À quoi servent les milliards d'argent public déversés sans contrôle en crédits d'impôt et autres allègements de cotisations sociales – environ 200milliards d'euros! –, si ce n'est à nourrir cet appétit sans fond des actionnaires? Et pourquoi les dividendes, qui pesaient 5% de la valeur ajoutée il y a trente ans, pèsent désormais près de 23%, alors que, dans le même temps, la part réservée au travail n'a cessé de diminuer?

CARNET DE DEUIL

Alain CORDIER vient de nous quitter.

Nous étions nombreux à Traves, petit village de Haute-Saône, ce lundi 16 Septembre 2013 pour accompagner et rendre un chaleureux hommage à notre camarade Alain CORDIER emporté trop rapidement par la maladie.

Le 1^{er} Mai 1974, Alain rentre à la DDE 70 où il est affecté comme chauffeur poids lourd au parc départemental de Vesoul. Sa vie professionnelle l'a tout naturellement amené au syndicalisme et à la CGT. Syndiqué bien sur, mais Alain étant un homme de conviction il s'engage rapidement dans le militantisme. Avec ses camarades de la section syndicale du parc il n'épargne pas ses efforts pour défendre les droits des OPA et au-delà.

Représentant du personnel, par son activité il a su rallier et En 2002 il a participé activement puis il a négocié l'installation d'un pour la Haute-Saône dont les effets collègues ont été reconnus. Il combat, comme en 2007 pour embaucher.

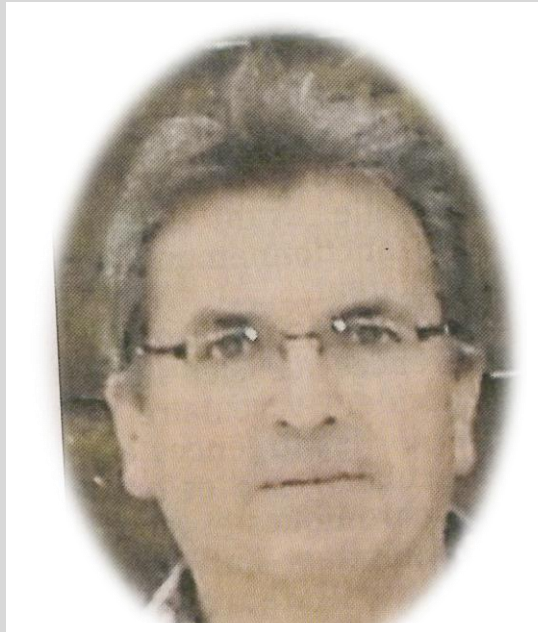
Son engagement local et régional le la direction nationale de notre OPA en 2005, ce mandat sera

La décentralisation et le transfert a également été un sujet de forte démontrer l'utilité de l'organisation lutte qui malgré une forte laissé personne de côté.

2012, c'est l'année de la retraite qui se profile avec bien évidemment tous les projets que l'on peut faire. Mais celle-ci aura été de courte durée car la maladie en a décidé autrement.

A ceux qui l'ont côtoyé, Alain nous laissera le souvenir de ces camarades qui ont mené les combats pour la défense du service public, de la justice sociale et de la solidarité.

A toute sa famille, sa femme, ses enfants, à tous ses camarades, le syndicat national CGT OPA et l'UD Cgt70 adressent leurs plus vives condoléances.



secrétaire de sa section, rassembler les personnels. aux négociations des 35h programme d'astreinte bénéfiques pour ses n'hésitait pas à engager le contraindre la direction à

mène à être élu membre de syndicat national CGT renouvelé en 2008.

du parc au conseil général activité où Alain a su syndicale CGT et de la opposition politique n'a

Note de la rédaction :

S'il est hasardeux de faire le lien direct entre travail et maladie, on observe, chez ceux qui ont été exposés aux goudrons, dérivés de la houille, du brai, des huiles de fluxage... des décès prématurés. La maladie frappe toujours les mêmes organes chez les travailleurs.

Ceux qui, sur la voirie par exemple, travaillent pour le confort de tous étaient en droit d'attendre de l'état qu'il assure une véritable prévention de leur santé. Au lieu de cela ils n'ont trouvé qu'une absence de prise en compte des risques et des parcours du combattant

pour la reconnaissance de maladies professionnelles. il aura fallu attendre de longues années pour que des produits dangereux soient remplacés par d'autres que l'on qualifie de moins dangereux. Reste que ces nouveaux produits, comme le bitume, restent nocifs notamment en raison des fumées qu'ils dégagent et de la température atmosphérique à laquelle ils sont utilisés. Il serait temps que de véritables actions soient entreprises et que la reconnaissance des effets du travail pour ceux qui en sont malades soit facilitée !